



# Assemblée générale

Distr. générale  
12 février 2016  
Français  
Original : anglais

**Soixante et onzième session**  
Point 131 de la liste préliminaire\*  
**Planification des programmes**

## Projet de cadre stratégique pour la période 2018-2019

### Deuxième volet : plan-programme biennal

#### Programme 24 Information

### Table des matières

	<i>Page</i>
Orientation générale . . . . .	2
Sous-programme 1. Services de communication stratégique . . . . .	3
Sous-programme 2. Services d'information . . . . .	4
Sous-programme 3. Services de diffusion et de partage du savoir . . . . .	5
Textes portant autorisation du programme . . . . .	7

\* Nouveau tirage pour raisons techniques (23 février 2016).  
\*\* A/71/50.



## Orientation générale

24.1 Le Département de l'information a pour mission de faire connaître au monde entier les idéaux et les activités de l'Organisation des Nations Unies, de dialoguer et de coopérer avec des publics divers, et de mobiliser un appui en faveur des buts et principes consacrés par la Charte des Nations Unies. À ce titre, il établit et met en œuvre des stratégies de communication; engage des échanges avec les populations locales partout dans le monde grâce au réseau de centres d'information des Nations Unies; conçoit, promeut et fournit des produits et services, dans chacune des six langues officielles, dans les domaines de l'information et des médias; établit des partenariats ou étend ceux qui ont déjà été conclus et mène des activités de sensibilisation et d'échange d'information.

24.2 Son mandat est énoncé dans la résolution 13 (I) de l'Assemblée générale et ses travaux sont guidés par les priorités définies par l'Assemblée et son organe subsidiaire, le Comité de l'information, dans les résolutions concernant les questions relatives à l'information, dont les plus récentes sont les résolutions 70/93 A et B.

24.3 Le Département s'emploie à mieux faire connaître et comprendre au niveau mondial l'action que mène l'Organisation et les questions dont elle traite en diffusant des informations exactes, impartiales, détaillées, objectives, cohérentes, actuelles et pertinentes. À cette fin, et en s'inspirant du Programme de développement durable à l'horizon 2030, il concentrera ses travaux sur des thèmes prioritaires, en mettant notamment l'accent sur la région de l'Afrique, à l'appui des trois piliers d'activités de l'Organisation (le développement; la paix et la sécurité; et les droits de l'homme). Dans ce cadre, il s'emploiera à rappeler l'importance que le Secrétaire général attache à l'obtention de résultats, au respect du principe de responsabilité et à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes, ainsi qu'à la nécessité de relever les défis mondiaux au nom du bien commun, dans le strict respect des mandats prescrits par les États Membres.

24.4 Le Département s'efforce de mener à bien des programmes d'information efficaces et ciblés dans des domaines clefs, y compris dans le cadre de conférences et célébrations organisées par les Nations Unies. Il s'emploie à toucher un public mondial pour rallier des soutiens en faveur de l'Organisation et faire en sorte que ses objectifs emportent l'adhésion. Il insiste également sur l'importance du multilinguisme et de la parité des six langues officielles de l'Organisation.

24.5 Pour accomplir la mission dont il est investi, le Département fonde son action sur les principes de base suivants: l'établissement de relations de travail stratégiques avec les départements et bureaux organiques du Secrétariat et les organismes des Nations Unies; un recours plus large aux dernières technologies de l'information et des communications, tant dans les médias traditionnels que dans les nouveaux médias, afin d'assurer une diffusion directe et instantanée de l'information dans le monde entier; la promotion du multilinguisme et le respect de la parité des six langues officielles lors de l'établissement des supports d'information et de communication. Il fournit également des services d'information aux délégués et au personnel par l'intermédiaire de la Bibliothèque Dag Hammarskjöld, et favorise l'échange d'information et la communication interne au moyen d'iSeek, l'intranet de l'Organisation.

## Sous-programme 1

### Services de communication stratégique

*Objectif de l'Organisation* : Assurer une meilleure compréhension de l'œuvre et des buts de l'Organisation des Nations Unies

<i>Réalisations escomptées du Secrétariat</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
a) Meilleure couverture médiatique des priorités fixées par les États Membres	Augmentation du pourcentage d'articles reprenant les messages de communication stratégique du Département de l'information dans les principaux médias
b) Amélioration des échanges directs avec les populations du monde entier pour amplifier les messages sur des thèmes prioritaires	Augmentation du nombre d'utilisateurs directement touchés grâce aux médias sociaux, au total et par langue officielle
c) Meilleure connaissance et meilleur soutien de l'ONU au niveau local, grâce au travail effectué par les centres d'information des Nations Unies	<p>i) Augmentation de la proportion des personnes visées qui affirment mieux connaître et soutenir davantage l'Organisation, au sein des populations locales</p> <p>ii) Augmentation du nombre d'utilisateurs des sites Web des centres d'information des Nations Unies</p> <p>iii) Augmentation du nombre de supports d'information et de publications des Nations Unies disponibles dans des langues officielles de l'ONU et dans d'autres langues</p>

### Stratégie

24.6 Le sous-programme sera exécuté par la Division de la communication stratégique du Département, laquelle comprend le Service des campagnes de communication et le Service des centres d'information, y compris le réseau de centres d'information des Nations Unies.

24.7 Pour atteindre l'objectif visé, la Division élaborera des directives précises en matière de communication et des messages ciblés, en coordonnant les campagnes et messages émanant du Siège et du réseau de centres d'information des Nations Unies et en améliorant la cohérence de l'information provenant d'autres départements et bureaux et des composantes chargées de l'information dans les organismes, fonds et programmes des Nations Unies. Au niveau des pays, les centres d'information des Nations Unies continueront d'aligner leurs activités sur les priorités de communication stratégique des coordonnateurs résidents et des équipes de pays, et tireront parti des informations complètes, actualisées et ciblées communiquées par les services chargés des questions de développement, de paix et de sécurité et de droits de l'homme qui relèvent du sous-programme. Des centres d'information désignés à cet effet aideront les autres centres de leur région à mettre en commun leurs connaissances et leurs ressources et à élaborer des messages et des campagnes de sensibilisation adaptés aux besoins et aux intérêts régionaux et sous-régionaux, compte tenu de la dimension linguistique des publics cibles. Le Groupe de la

communication des Nations Unies renforcera la coordination des activités de communication du Département et des organismes des Nations Unies par le truchement de groupes de travail interorganisations, notamment des groupes des Nations Unies chargés de la communication au niveau des pays et des régions, dont la tâche sera d'harmoniser les produits de communication portant sur les questions auxquelles l'Organisation accorde une priorité élevée.

24.8 Des produits d'information seront élaborés dans chacune des six langues officielles et dans d'autres langues, afin de mieux faire comprendre au public les objectifs et activités de l'Organisation. Les activités stratégiques d'information des médias comprendront des conférences de presse et des entretiens avec de hauts responsables. Des sites Web dans les langues officielles et d'autres langues seront mis à jour et enrichis. Les médias sociaux seront utilisés au Siège et, le cas échéant, aux niveaux national et régional.

24.9 Un appui opérationnel et des avis en matière de communication stratégique continueront d'être fournis aux antennes d'information des missions de maintien de la paix des Nations Unies et des missions politiques spéciales, autant qu'il conviendra.

## Sous-programme 2 Services d'information

*Objectif de l'Organisation* : Assurer une meilleure compréhension de l'œuvre et des buts de l'Organisation des Nations Unies

<i>Réalisations escomptées du Secrétariat</i>	<i>Indicateurs de succès</i>
a) Accroissement de l'utilisation finale des produits et des services d'information en tant que source de renseignements fiables, et faisant foi, sur l'œuvre de l'Organisation	<p>i) Augmentation du nombre de médias utilisant les produits d'information multimédia de l'ONU</p> <p>ii) Augmentation du nombre d'utilisateurs en ligne (y compris les gouvernements, les membres de la société civile et les enseignants) des produits d'information de l'ONU, au total et par langue officielle</p> <p>iii) Augmentation du nombre d'utilisateurs finaux sur les réseaux sociaux audiovisuels, au total et par langue officielle</p>
b) Intérêt des communiqués de presse quotidiens couvrant les séances, des programmes télévisuels, des photographies et des autres produits d'information	Accès rapide des organes de presse et d'autres utilisateurs aux produits d'information du Département de l'information

### Stratégie

24.10 Ce sous-programme sera exécuté principalement par la Division de l'information et des médias, appuyée par le Bureau du porte-parole du Secrétaire général et le réseau des centres d'information des Nations Unies.

24.11 Pour atteindre l'objectif visé, la Division fournira promptement aux médias et à d'autres utilisateurs des nouvelles et d'autres produits (documents écrits,

audiovisuels et photographiques) et services d'information fiables, objectifs et, si possible, adaptés à chaque destinataire, en utilisant notamment les systèmes de diffusion sur Internet et mobiles les plus récents, l'accent étant mis sur le multilinguisme dès le stade de la planification. Mettant l'accent sur le multilinguisme, elle s'emploiera à établir, en redéfinissant les priorités, s'il y a lieu, afin d'atteindre des publics toujours plus larges partout dans le monde, un plus grand nombre de produits d'information originaux dans les langues officielles de l'ONU ou dans d'autres langues, grâce à des partenariats renforcés avec des organismes de radiodiffusion et d'autres organes de presse. La collaboration avec les médias dans les pays en développement demeurera une priorité.

24.12 À l'aide des nouvelles technologies de l'information, la Division continuera d'améliorer l'accès immédiat à ses produits à l'échelle mondiale en multipliant les options offertes (des médias traditionnels aux médias sociaux) aux différents publics, compte tenu des capacités techniques locales. Les questions relatives à la production et à la distribution de contenus multimédia, y compris leur distribution directe aux utilisateurs sur des plateformes diverses, seront abordées selon une approche intégrée en s'appuyant sur les technologies nouvelles et naissantes. L'accent sera mis sur une utilisation combinée des moyens d'information traditionnels et des médias numériques les plus récents, ce qui permettra de développer et d'optimiser les contenus en parallèle dans une optique plus stratégique et d'assurer une couverture détaillée pour les documents de base et les autres textes produits dans les six langues officielles et un accès rapide à ceux-ci.

24.13 Les parties prenantes continueront de tirer parti des nouvelles technologies pour élaborer des contenus pertinents et diffuser les produits en temps voulu dans le cadre de ce sous-programme. Afin de garantir le maintien de la qualité et de renforcer le multilinguisme, le Département continuera à envisager de regrouper certaines opérations liées à l'exécution des tâches en fonction des langues, des compétences et des produits dans le cadre d'une rationalisation qui lui permettra de mieux s'adapter à l'évolution du paysage médiatique.

### **Sous-programme 3**

#### **Services de diffusion et de partage du savoir**

---

*Objectif de l'Organisation* : Assurer une meilleure compréhension de l'œuvre et des buts de l'Organisation des Nations Unies

---

#### *Réalisations escomptées du Secrétariat*

a) Meilleure compréhension et meilleure promotion des travaux et des idéaux de l'ONU grâce à des collaborations et à des partenariats efficaces

#### *Indicateurs de succès*

- i) Augmentation du nombre des organisations non gouvernementales officiellement associées aux activités du Département de l'information
- ii) Augmentation du nombre d'établissements universitaires qui travaillent en partenariat avec le Département de l'information
- iii) Augmentation du nombre de groupes cibles touchés grâce à des manifestations spéciales et à des activités diverses

- |   |  |
|---|--|
| b) Utilisation accrue des services de partage du savoir offerts aux délégués, au personnel et au grand public | i) Augmentation du nombre d'utilisateurs des services offerts par la Bibliothèque Dag Hammarskjöld   |
|   | ii) Augmentation du nombre d'utilisateurs finaux des publications et d'autres produits de communication disponibles sous forme imprimée et sous forme électronique |
|   | iii) Utilisation accrue d'iSeek, l'intranet de l'Organisation, par les fonctionnaires et de deLeGATE par les États Membres   |
- 

### Stratégie

24.14 Le sous-programme sera exécuté par la Division de la sensibilisation du public, qui comprend les sections suivantes : Gestion des connaissances et solutions graphiques; Relations avec les ONG et sensibilisation; Groupe de l'action éducative; Groupe de l'édition et des publications; Vente des publications des Nations Unies; Services à l'intention des visiteurs; Bibliothèque Dag Hammarskjöld. La mise en œuvre sera également assurée au moyen de l'initiative Impact universitaire et par l'intermédiaire des secrétariats du Comité des publications et du Comité des expositions et des services assurant la liaison avec le Comité de l'information et la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission).

24.15 Dans le cadre du sous-programme, la Division s'emploiera à faire mieux connaître l'Organisation des Nations Unies en établissant des produits d'information, tels que des publications, des expositions et des conceptions graphiques, et en organisant des réunions d'information, des conférences, des visites guidées et des manifestations spéciales. En collaborant avec des partenaires extérieurs, notamment les États Membres, les organismes des Nations Unies, les milieux universitaires, la communauté artistique et le secteur privé, elle continuera d'enrichir l'éventail de ses activités et de diffuser les messages de l'Organisation. Elle continuera également d'utiliser les médias sociaux en vue d'élargir la portée des messages de l'Organisation.

24.16 Afin de toucher une part plus importante de la population mondiale, la Division continuera d'attirer de nouveaux groupes d'appui, notamment les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, dans le cadre de l'initiative Impact universitaire. Elle nouera, en outre, des partenariats avec les secteurs du cinéma, de la télévision et du spectacle, dans le cadre de l'Initiative de mobilisation de la communauté artistique. Elle participera à l'organisation des conférences « L'ONU mise en scène » dans le monde et lancera des initiatives favorisant la participation des jeunes, en s'inspirant des activités de sensibilisation organisées par l'Envoyé du Secrétaire général pour la jeunesse. Une action concertée sera menée pour élargir la diversité géographique et démographique des partenaires de la Division.

24.17 La Bibliothèque Dag Hammarskjöld s'emploiera à augmenter la valeur de ses services, notamment à l'intention des États Membres. Elle poursuivra la rationalisation et l'automatisation de ses services, renforçant ses capacités

analytiques et augmentant la valeur de ses services pour les groupes clients. Elle améliorera ses services en ligne en poursuivant la numérisation, en enrichissant son catalogue, en donnant accès à des documents historiques et en améliorant la facilité d'utilisation de son site.

24.18 L'objectif du sous-programme implique aussi de faciliter l'accès à l'information et l'échange d'information dans l'Organisation. L'amélioration de la communication interne sur iSeek et les informations accessibles aux États Membres sur le portail deGATE seront déterminantes pour recueillir un soutien en faveur d'initiatives importantes et augmenter le partage des connaissances.

## **Textes portant autorisation du programme**

### *Résolutions de l'Assemblée générale*

- 13 (I) Organisation du Secrétariat
- 168 (II) Journée des Nations Unies
- 423 (V) Journée des droits de l'homme
- 32/40 B Question de Palestine (première demande d'appui en matière d'information)
- 35/201 Programme annuel de stages de journalisme Reham Al-Farra
- 36/67 Année internationale de la paix et Journée internationale de la paix
- 54/134 Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes
- 57/7 Examen et évaluation finals du Nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 et appui au Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique
- 57/129 Journée internationale des Casques bleus des Nations Unies
- 60/7 Mémoire de l'Holocauste (mise en place du programme de communication)
- 60/225 Aide aux survivants du génocide de 1994 au Rwanda, en particulier aux orphelins, aux veuves et aux victimes de violences sexuelles (mise en place du programme de communication)
- 62/122 Mémorial permanent et commémoration des victimes de l'esclavage et de la traite transatlantique des esclaves (mise en place du programme de communication)
- 64/13 Journée internationale Nelson Mandela
- 68/151 Efforts déployés au niveau mondial pour éliminer totalement le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée et application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban
- 69/71 Programme d'information des Nations Unies sur le désarmement
- 69/324 Multilinguisme

- 69/151 Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et application intégrale de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et des textes issus de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale
  - 70/1 Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030
  - 70/20 Suite donnée à la Déclaration et au Programme d'action en faveur d'une culture de paix
  - 70/93 A Questions relatives à l'information : l'information au service de l'humanité
  - 70/93 B Questions relatives à l'information : politique et activités de l'Organisation des Nations Unies en matière d'information
  - 70/103 Diffusion d'informations sur la décolonisation
-